

POUR LA REUSSITE
DES ELECTIONS REGIONALES,
JE M'ENGAGE

Le Togo, c'est ma patrie



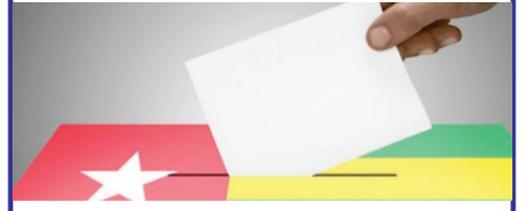
LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 283 du jeudi 06 avril 2023 / Prix : 250 F CFA

DÉCENTRALISATION ^{P.3}
AU TOGO

**Elections
régionales : ce
qu'il faut savoir**



P.3

LYDIA LUDIC

Les dessous d'une fermeture

- Comptes bancaires bloqués, bien saisis



OTR

P.4

**864,7 milliards
FCFA mobilisés
en 2022**



CBI BARAKA

P.5

**Sponsor officiel
du concours
national de
récitation du
Saint Coran**

ENTREPRISE

P.4

**CAP-TOGO lance sa
nouvelle gamme
de lubrifiants**

FESTIVAL INTERNATIONAL
LA MARMITE 2023

FESMA
De la ferme à l'assiette



CETEF-LOME
TOGO 2000

du
26
AVRIL
au
09
MAI

- Foire / Exposition
- Colloque - Master Class - Ateliers
- Découverte et dégustation de plats
- Rencontres B to B et networking
- Compétitions culinaires

Thème : « Cuisine et ODD : Repenser la culture, le partage et la consommation des aliments »



www.festivalamarmite.com

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91



L'Information !!!



Date de début des contrôles de la TVM prorogée

DÉBUT DES CONTRÔLES

17 AVRIL 2023

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LYDIA LUDIC

Les dessous d'une fermeture

On en sait un peu plus sur les raisons de la fermeture de la société Lydia Ludic. En réalité, le non-respect du contrat de l'organisation et de l'exploitation des machines à sous et casinos ainsi que du cahier des charges a contraint la Loterie Nationale Togolaise (LONATO) à procéder à la fermeture de Lydia Ludic sur une décision de justice. Détails.

Nicolas EDORH

Depuis sa fermeture début mars, la société Lydia Ludic a multiplié les tractations pour sa réouverture. Sauf que la mauvaise foi de ses promoteurs s'est heurtée à la clairvoyance et la vigilance de la LONATO qui a sifflé la fin de la récréation.

Selon nos informations, le 31 mars dernier, le vice-président de Lydia Ludic, Olivier Cauro, le pompier de circonstance, a rencontré le personnel ; rencontre au cours de laquelle il avait précisé que les démarches entamées par la société auprès des premiers responsables de la LONATO pour le règlement de la dette sont restées vaines. Comme préalable à toute discussion, la Loterie Nationale Togolaise réclamerait à Lydia Ludic, la somme de 67.800.000 FCFA au titre des redevances d'août à décembre 2022.

Une somme que la société serait apte à verser, sauf que malheureusement, ses comptes bancaires sont saisis.

Par rapport au personnel actuellement au chômage technique depuis le 1er avril 2023, une option avait été retenue, c'est-à-dire, le versement en espèces. Une mesure qui ne serait plus d'actualité, obligeant Olivier Cauro à demander au personnel de patienter jusqu'au 08 avril pour le règlement des 67.800.000 FCFA réclamés par la LONATO et le déblocage des comptes de la société pour le paiement des salaires. On en était là, lorsque la société a également annoncé aux employés, la suspension provisoire de l'assurance santé.

Que se passe-t-il réellement ?



Par un contrat en date de 25 septembre 1996, la LONATO a concédé à titre exclusif à la société Lydia Ludic, l'organisation et l'exploitation des machines à sous et casinos sur toute l'étendue du territoire national, pour une durée de 15 ans renouvelable, allant du 25 septembre 1996 au 25 septembre 2011. L'exploitation de la concession par ladite société doit se faire moyennant une redevance et des conditions fixées dans le cahier des charges. Nos sources parlent d'une redevance mensuelle de 5% des recettes brutes des machines à sous.

Curieusement, à la date du 20 mars 2020, les impayés des redevances de la société Lydia Ludic à la LONATO s'élevaient

à plus de 299.151.116 FCFA. Une situation qui a amené la LONATO le 28 novembre 2022 à procéder au retrait pur et simple de la concession, en impartissant un délai de trois mois à la société de cesser toute activité liée à l'exploitation des machines à sous et casinos sur le territoire togolais.

A ce jour, Lydia Ludic doit au titre des redevances, la somme principale de 299.151.116 FCFA, sous réserve des impayés depuis le 20 mars 2020. Les multiples relances de la LONATO en vue de récupérer cette somme sont restées vaines selon nos informations.

Face à cette situation qui met en péril le recouvrement de la créance, la LONATO est passée à la vitesse supérieure, en évoquant l'article 54 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'exécution, pour demander l'autorisation de la saisie conservatoire, tant sur les biens meubles, corporels que sur les créances et autres avoirs appartenant à la société

Lydia Ludic, pour sûreté et avoir paiement de la somme de 299.151.116 FCFA.

Une demande pour laquelle la LONATO a obtenu le feu vert de la justice le 03 mars 2023. Il faut préciser qu'à la somme principale de 299.151.116 FCFA, la justice indique dans son ordonnance que Lydia Ludic devra également s'acquitter de 44.872.670 FCFA au titre des frais de poursuite et de 8.077.080 FCFA au titre de la TVA. Ce qui porte le montant total à recouvrer à 352.100.670 FCFA.

Selon nos recoupements, la saisie conservatoire de créances au préjudice de Lydia Ludic a été effectuée dans plusieurs banques de la place. Entre-temps, la saisie conservatoire des créances est faite pour avoir paiement de la somme finale de 401.299.155 FCFA, à cause des pénalités, du coût de l'exploit d'huissier, et des frais de recouvrement qui s'y sont ajoutés.

Lydia Ludic Togo a été créée en 1997.

DÉCENTRALISATION AU TOGO

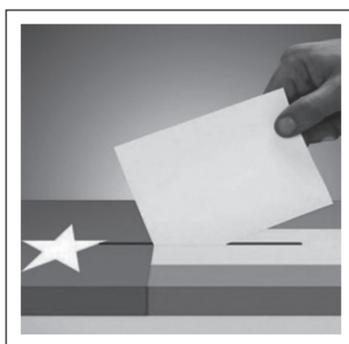
Elections régionales : ce qu'il faut savoir

Le Togo se prépare à organiser, pour la première fois de son histoire, des élections régionales. Trois ans après les élections locales ou municipales, les régionales suscitent plusieurs interrogations dans l'opinion. Dans quelles circonscriptions les élections régionales seront-elles organisées ? Quelles sont les attributions du conseil régional ? En quoi le rôle d'un conseiller régional diffère-t-il d'un conseiller municipal ?

Nicolas EDORH

Prévues par la Constitution Togolaise en son article 141 qui précise que les collectivités territoriales sont les communes et les régions et qu'elles s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel dans les conditions prévues par la loi, les élections régionales permettent d'élire des conseillers régionaux chargés d'administrer et de gérer les affaires concernant la région. La durée du mandat de ces conseillers régionaux est de six ans, renouvelable deux

fois. Les circonscriptions électorales utilisées pour les élections régionales sont identiques à celles utilisées dans le cas des élections législatives, c'est-à-dire les préfectures. En effet, le nombre des conseillers par région est fixé à 21 pour les régions dont la population est inférieure ou égale à 1.000.000 d'habitants, 31 pour les régions dont la population est comprise entre 1.000.001 et 1.500.000 d'habitants, et 41 pour les régions dont la population est supérieure à 1.500.000 habitants.



Attributions du conseil régional

Les attributions du conseil régional sont prévues par la Loi N° 2019-006 portant modification de la loi N° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi N° 2018-003 du 31 janvier 2018. Tout comme dans les mairies, le conseil régional dispose également des compétences propres, des compétences partagées et des compétences transférées.

« Le conseil régional règle, par ses délibérations, les affaires de la région. Il programme et met en œuvre les opérations et les actions de développement de la région, conformément aux orientations nationales en la matière », stipule l'article 240 de la loi sur la décentralisation.

Selon l'article 241 de la même loi, le conseil régional statue définitivement sur les affaires suivantes : l'acquisition, l'aliénation et l'échange de propriétés mobilières ou immobilières, les baux de biens donnés ou pris à ferme ou à loyer, quelle qu'en soit la durée, le changement de destination des propriétés et des édifices régionaux, l'acceptation de dons et legs à la région sous réserve que ces dons et legs ne donnent pas lieu à réclamation, le classement ou le déclassement, l'ouverture, la réhabilitation, l'entretien

des routes et pistes régionales, projets, plans et devis des travaux à exécuter pour les constructions et la rectification de ces voies, l'acceptation des offres de concours pour la réalisation des travaux neufs ou de grosses réparations des dites voies, l'établissement des ponts, des bacs et passages d'eau sur les voies régionales, la création et la gestion des services publics régionaux dans le cadre fixé par la loi, l'établissement, la suppression ou le changement des foires et marchés, etc.

Le contrôle de légalité des actions des conseillers régionaux sera effectué par les gouverneurs de région qui représentent le pouvoir central dans la région. Ces derniers sont nommés par le chef de l'Etat. Ils sont en quelque sorte comme des préfets de région.

SÉMINAIRE D'ORIENTATION

OTR : 864,7 milliards FCFA mobilisés en 2022

« Collaboration entre les équipes pour une meilleure collecte des recettes fiscales et douanières ». C'est sur ce thème que l'Office Togolais des Recettes (OTR) a organisé les 03 et 04 avril 2023 Lomé, son premier séminaire d'orientation de l'année 2023. Le but de cette rencontre à laquelle ont pris part les commissaires, directeurs, chefs de divisions, chefs de section, chefs de bureaux de l'OTR, est de faire le bilan de l'année précédente, se projeter sur le plan d'actions de l'année en cours pour l'atteinte des objectifs.

Charles YAO

Pendant ces deux jours de rencontre, plusieurs points ont fait l'objet de discussions, notamment le rapport de performance 2022 de l'OTR, le plan stratégique 2023-2025, le plan opérationnel 2023, le plan d'audit 2023, les transferts des dossiers des contribuables, les stratégies de recouvrement, le pilotage des recouvrements, la déclaration des biens et avoirs au sein de l'OTR, les réformes à la DOLDLP, la réorganisation des services de l'OTR, la stratégie d'équipements des agents, les différentes coopérations entre l'OTR et les autres administrations et partenaires, la présentation du rapport 2022 et du cahier des charges 2023 de l'AF OTR et de l'AS OTR, la présentation de la symbiose et du guide de l'assuré, tout ceci couronné par une cérémonie de récompenses. On note que la démarche continue des réformes menées dans le cadre de la digitalisation des procédures et de la dématérialisation a permis à l'Office Togolais des Recettes (OTR) d'obtenir des résultats probants, c'est-à-dire une amélioration des recettes. La preuve, les recettes fiscales

collectées par l'OTR pour le financement des besoins nationaux ont presque doublé, passant de 403,6 milliards FCFA en 2013 à 865,3 milliards FCFA en 2022.

Pour Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes, « il ressort qu'au niveau des recettes en 2022, sur les 814,7 milliards FCFA de mobilisation des recettes douanières et fiscales demandées par le gouvernement togolais, nous avons réussi à mobiliser 864,7 milliards FCFA. Ce qui fait à peu près 106% de mobilisation de recettes, malgré le contexte économique et sécuritaire. »

Pour les années à venir et conformément au premier séminaire gouvernemental de cette année tenu à Kpalimé, les responsables de l'OTR, avec à leur tête le Commissaire Général, Philippe Kokou Tchodié, ont établi leur plan stratégique 2023-2025 en s'arrimant sur la Feuille de Route Gouvernementale (2018-2025). « En ce sens, il nous est demandé dans les stratégies de la feuille de route que la mobilisation de recettes fiscales et douanières devrait atteindre un taux de



pression, donc un taux de prélèvement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) autour de 15% à l'horizon 2025. Ce taux de pression est de nos jours autour de 13 voire 14% », a laissé entendre Philippe Kokou Tchodié. Dans les pays de l'OCDE, le taux de pression, le montant prélevé sur le PIB, tourne autour de 30 à 35%.

Ainsi, dans le cadre de ses dix ans d'existence, le Commissaire Général de l'OTR revoit les ambitions à la hausse à l'endroit des différents collaborateurs. Pour le compte de 2023, avec l'adoption du plan stratégique 2023-2025, l'OTR a identifié en son sein les secteurs prioritaires sur lesquels ils vont s'investir, en premier lieu, le foncier. « En comparaison avec d'autres pays, le foncier fait partie des secteurs les plus enclins à apporter plus de mobilisation de recettes à l'économie nationale. Au Togo, ces dernières années, beaucoup d'efforts, des investissements ont été faits pour permettre de créer des titres fonciers », explique Philippe Kokou Tchodié.

Le numérique est l'autre secteur, non des moindres, selon l'OTR car l'économie s'internalise de plus en plus et les aspects de

mobilisation doivent se baser sur les aspects de l'économie numérique. Le secteur informel est aussi dans le viseur de l'OTR avec l'élargissement de l'assiette, repérer des contribuables pour que chacun à son niveau, quelle que soit le niveau de son pouvoir économique, puisse contribuer à cet effort national.

La demande du gouvernement en termes de mobilisation de recettes fiscales et douanières de l'OTR en 2023 est de 912,1 milliards FCFA. « Nous œuvrons pour répondre à la demande du gouvernement et, après ce premier trimestre, après avoir fait le point de la situation, nous sommes à 105% de mobilisation de l'objectif du trimestre », a confié le Commissaire Général de l'OTR. Selon Philippe Kokou Tchodié, il s'agit d'objectifs clairs qui sont partagés par tout le personnel de l'OTR.

« Tout ceci nous a amené à nous organiser en termes de gouvernance, en terme institutionnel, l'organisation des services pour couvrir tout le territoire et, au niveau de chaque département que ce soit la Douane, le cadastre, les impôts, les services généraux ou au sein

du commissariat général afin que ces objectifs que nous nous sommes fixés ne souffrent d'aucune insuffisance dans sa réalisation », a expliqué le Commissaire Général de l'OTR.

Plus loin, les responsables de l'OTR estiment que toutes ces performances réalisées par leur institution ne sont que le prix de la bonne santé de l'économie et des actions visionnaires et de leadership du gouvernement togolais, surtout en terme de résilience de l'économie togolaise, et des contribuables qui, malgré les crises, se sont adaptés avec en toile de fond leur civisme en honorant aussi correctement que possible leurs engagements en matière de mobilisation et de contribution à l'économie nationale et au budget de l'Etat.

Dans la sous-région, la bonne organisation structurée, les méthodes de travail, les réformes au sein de ladite institution font leurs preuves dans la mobilisation des recettes, faisant de l'OTR, une référence, surtout sans forcer de façon démesurée sur l'assise des contribuables. Le Commissaire Général de cette institution fiscale et douanière, Kokou Philippe Tchodié a conclu avec ses différents collaborateurs durant ce séminaire d'orientation, une mobilisation de 1000 milliards en 2024. Un objectif à atteindre, et qui va marquer les 10 ans d'existence de l'OTR.

ENTREPRISE

CAP-TOGO lance sa nouvelle gamme de lubrifiants

CAP TAURUS, c'est la nouvelle gamme de lubrifiants que la compagnie pétrolière CAP-TOGO s'apprête à lancer ce jeudi 06 avril sur le marché.

Nicolas EDORH

Huile de haute performance d'origine européenne, certifiée API et ACEA, utilisée par les moteurs essence et diesel, adaptée au climat tropical, efficace et performante jusqu'à 5000 km de parcours, la nouvelle gamme de lubrifiants CAP TAURUS lancée par CAP-TOGO

réduit la consommation en carburant, présente une viscosité de l'huile inchangée même à une très haute température et offre une protection optimale des pièces contre la chaleur, la corrosion et les frictions (détergent, anti oxydant). La Compagnie Africaine de Pétrole CAP



est l'un des principaux fournisseurs de carburants et dérivés au Togo avec un parc de plus de 38 stations-services modernes sur toute

l'étendue du territoire. Avec une clientèle en nette évolution, CAP revendique en 2021, près de 15% des parts de marché au Togo.

Soucieuse de répondre efficacement à la demande des consommateurs de produits de qualité, CAP-TOGO vient de renouveler sa gamme de lubrifiants en mettant sur le marché CAP TAURUS. Ce choix qui répond à une volonté de la société de donner plus de visibilité à son activité de lubrifiants, lui permettra de

gagner davantage de parts de marché sur ce secteur.

Ainsi, elle compte, à travers le lancement de CAP TAURUS, signer l'arrivée de cap dans la cour des grands, faire connaître et rendre accessible la nouvelle gamme d'huiles, informer ses clients que CAP est à leur écoute, augmenter sa part de marché en fidélisant les anciens clients et conquérir une nouvelle clientèle.

CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

CBI BARAKA sponsor officiel de la 27ème édition

Coris Bank International Baraka est le sponsor officiel de la 27ème édition du concours national de récitation du Saint Coran. Une initiative que la banque appuie depuis 2022 et qui traduit ainsi l'intérêt qu'elle porte aux préceptes de la religion islamique et l'épanouissement de la jeunesse musulmane.

Le Concours National de Récitation du Saint Coran (CNRSC) est une initiative de l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Togo (AEEMT) qui promeut la culture et l'étude du Saint Coran au sein des communautés musulmanes du Togo.

Institué depuis plus de deux décennies, ce concours a pour objectif de stimuler et d'encourager tous les élèves musulmans à la lecture du Saint Coran et d'inciter plus particulièrement la jeunesse

scolaire et étudiante, non seulement à la lecture, mais également à la mémorisation du saint Coran, à travers une conciliation de l'école occidentale et l'apprentissage de la religion.

Pour comprendre les fondements de cette activité, il faut s'intéresser à la doctrine musulmane. Dans l'exégèse des 10 noms du Saint Coran, le premier Al-Qu'ran signifie Lecture et Récitation et illustre parfaitement les directives



de ce concours qui vise à mettre en avant Le Livre sacré. Le deuxième nom du Saint Coran Al-kitab invite à faire respecter les textes sacrés. Le troisième nom Al-houda consacre les codes de vie enseignés par la religion.

Ainsi, après les phases éliminatoires, plus précisément préfectorales et régionales, qui se sont

déroulés du 1er décembre 2022 au 19 mars 2023 sur toute l'étendue du territoire national, ce sont les demi-finales qui ont été abordées ce 02 avril 2023 à Atakpamé et Kara avec la présence effective des équipes de CBI BARAKA, portant ainsi un soutien indéfectible à l'évènement.

Depuis son lancement au Togo en 2020, la fenêtre de l'offre de la finance islamique Coris Bank International Baraka se présente comme la solution alternative d'une finance éthique et participative. Coris Bank International Togo est à ce jour la seule banque qui propose l'offre de la finance islamique Togo. Elle est composée d'une panoplie de produits et services : les comptes courants WADI'A

(Wadi'a Précaution, Wadi'a Particulier, Wadi'a Salarié et Retraité, Wadi'a SA et SARL, Wadi'a EI et Association-ONG), les comptes d'investissement (Moudaraba et Wakala), M O U R A B A H A (E q u i p e m e n t - Evènementiel-Immobilier, Cycle d'exploitation Exportation-Importation-Activités Saisonniers-Marchés-Investissement) et IJARA (leasing).

Coris Bank International Baraka dispose d'un réseau d'agences en cours de développement avec une agence principale à Lomé au Carrefour 3K, et les bureaux d'Atakpamé, Sokodé et Agoè-Atchanvè.

RÉSULTATS DU RGPH5

Le Togo compte 8 095 498 habitants

La population togolaise est désormais de 8 095 498 habitants. C'est ce qu'on retient des résultats du 5è Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) publiés mardi par l'Institut National de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed).

Les chiffres publiés démontrent que le Togo a connu ces 10 dernières années, une croissance démographique plus ou moins importante. Les résultats partiels ont été publiés au cours d'une session nationale à Lomé présidée par le ministre d'Etat, Payadowa BoukpeSSI, représentant le chef de l'Etat.

Au terme du dénombrement des travaux de traitements et d'analyses, les résultats

révèlent qu'en 2022, la population togolaise est de 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3% de la population.

Dans les détails, précise Togobreakingnews, on note que le Grand Lomé est le plus peuplé avec au total de 2 188 376 habitants. Il est suivi de la région des Plateaux avec 1 635 946 habitants. Ensuite viennent les régions des Savanes et Maritime sans Grand Lomé qui sont

respectivement à 1 143 520 et 1 346 615 habitants. La région de la Kara occupe la 5ème position en termes de classement par région avec 985 512 habitants alors que la région centrale ferme la marche avec 795 529 habitants.

La leçon principale à tirer de ces chiffres est qu'entre 2010 et 2022, la population togolaise s'est accrue en moyenne de 2,3% par an. A ce rythme, elle doublera dans 31 ans. « Ces chiffres et leurs projections montrent que le Togo est pleinement dans un mouvement positif de la croissance de la ressource humaine », a déduit Payadowa BoukpeSSI, ministre d'Etat, ministre en charge de la décentralisation.

Pour l'heure, les chiffres sur l'habitat ne sont pas encore disponibles. Le processus de publication des résultats du RGPH5 doit continuer avec le traitement en vue des résultats détaillés. Par conséquent, les résultats par sexe, par âge et des chiffres sur l'habitat en terme catégorie, de type, de nombre et de localisation sont attendus. « Aujourd'hui, c'est un aperçu des résultats que nous avons publié afin de pouvoir poursuivre les traitements. Avec cette première présentation, nous avons la voie libre pour poursuivre le nettoyage des fichiers et sortir les résultats détaillés », a clarifié Kouassi Kouame, Directeur général de l'Inseed.

Le RGPH5 s'est déroulé du 23 octobre au 16 novembre 2022. Cette phase de dénombrement a été suivie de l'enquête post censitaire qui a couvert la période de janvier à février 2023 avec pour objectif d'évaluer la qualité des données et la couverture du dénombrement.

L'opération a été entièrement numérique avec l'autorisation de tablette et la collecte des données pendant la cartographie et le dénombrement. Ce qui est une première au Togo, et ceci grâce à l'appui des partenaires.

UEMOA

L'inflation en recul à 5,7% en février 2023

En février 2023, l'inflation a poursuivi sa tendance baissière dans l'UEMOA en ressortant à 5,7% en glissement annuel, après une réalisation de 6% le mois précédent, selon les données officielles. Il s'agit du 4ème repli consécutif depuis le mois d'octobre 2022, rapporte Sika Finance.

Cette tendance est observée dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Bénin et de la Guinée-Bissau où l'inflation s'est accélérée, passant de 1,3% à 6,7% et 9,7% à 10,3% respectivement en janvier

et février 2023. En Côte d'Ivoire, elle s'est établie à un niveau quasi-stable à 4,9% en février contre 4,8% un mois plus tôt. Cette décélération de la hausse des prix est principalement imputable au ralentissement

de la progression des prix des produits alimentaires (+6,5% en février contre +7,4% un mois plus tôt), observé depuis le mois d'août 2022. Ainsi, la contribution des produits alimentaires à l'inflation globale est passée de 6,6 points de pourcentage en août 2022 à 3 points de pourcentage en février 2023.

Parmi les facteurs ayant contribué à cette

évolution, on note la bonne orientation des récoltes de la campagne 2022/2023, notamment la production céréalière qui se serait accrue de 15,9%, contre une baisse de 13,1% l'année précédente. A cela, on ajoute également la baisse des prix produits alimentaires actuellement observée sur les marchés internationaux.

Le ralentissement de la progression des prix

des denrées alimentaires a été atténué par le renchérissement des prix du transport (+9% contre 8,8% un mois plus tôt) et du logement (+6,5% contre +6,4% en janvier). Ce qui fait de ces postes, les principales causes de l'inflation dans l'Union après les produits alimentaires, avec des contributions respectives de 0,7 point de pourcentage.

BURKINA FASO

Près de 8 milliards de FCFA récoltés via le fonds de soutien patriotique

Mis en place en janvier, le fonds de soutien patriotique a permis au Burkina Faso de récolter 7,8 milliards de FCFA. Il doit permettre de financer l'équipement, la solde et l'entraînement des volontaires de défense de la patrie via des taxes sur certaines marchandises et des contributions volontaires des Burkinabè. Mais ce montant est encore loin d'être suffisant.

Sur près de 8 milliards de FCFA levés, plus des trois quarts sont le fruit des prélèvements effectués par la Brakina/Sodibo, la première brasserie du pays. Puis viennent en seconde place les taxes sur les produits importés et les cigarettes, selon un premier point d'étape fait lors de la première session du Conseil

d'orientation de ce fonds.

Les contributions volontaires mises en place après l'abandon d'un prélèvement obligatoire sur les salaires s'élèvent, elles, à 369 millions de FCFA, soit près de 5% du total mobilisé. Le comité de gestion du FSP note « une bonne adhésion nationale ».



Sur l'antenne de la RTB, la télévision publique, le ministre de l'Économie, Aboubacar Nacanabo a

pourtant déploré, lundi soir, que « les entreprises burkinabè ne participaient pas assez à l'effort de guerre ».

« Ces 7 milliards sont une goutte d'eau par rapport aux besoins », selon un ancien membre des forces de défense et de sécurité qui estime qu'un VDP coûte au moins 60 000 FCFA par mois. Alors comment sont équipés les 50 000 VDP recrutés en novembre dernier ? « Ce n'est pas très clair, constate un observateur, ils sont souvent dotés par vagues et selon les missions. » Lors de sa création en janvier, le FSP s'est fixé comme objectif de récolter 100 milliards de francs CFA sur un an.

(Source : RFI)

CLIMAT

07 pays africains dans le Top 20 mondial des émetteurs de gaz torchés

Malgré une augmentation de 5% de la production mondiale de brut en 2022, les volumes de gaz torché à l'échelle planétaire ont enregistré une baisse de 3% atteignant leur plus bas niveau depuis 2010. Mais la marge de progression est énorme, surtout en Russie, Irak et Iran.

Sept pays producteurs de pétrole en Afrique figurent parmi les vingt pays du monde ayant torché les plus importants volumes de gaz associé à la production de brut en 2022, selon un rapport publié le 29 mars par la Banque mondiale. Ces pays sont dans l'ordre l'Algérie, la Libye, le Nigeria, l'Égypte, le Congo, l'Angola et le Gabon.

Avec plus de 8 milliards de m³ de gaz torchés en 2022, l'Algérie occupe le quatrième rang mondial en matière de volumes de gaz brûlé sur les sites de production pétrolière, derrière la Russie (plus de 25 milliards de m³), l'Irak (près de 18 milliards de m³) et l'Iran (environ 17 milliards de m³).

Les volumes de gaz torché durant l'année écoulée avoisinent 6 milliards de m³ en Libye et dépassent 5 milliards de m³ au Nigeria. Dans chacun des quatre autres pays africains figurant dans le Top 20 mondial, les volumes de gaz torché sont inférieurs à 2 milliards de m³. Le rapport, qui se

base sur des données issues de l'imagerie satellitaire, souligne également que neuf pays (Russie, Irak, Iran, Algérie, Venezuela, États-Unis, Mexique, Libye et Nigeria) sont à l'origine de 74% des volumes de gaz torché dans le monde, alors qu'ils comptent pour moins 50% de la production mondiale de pétrole.

Le torchage est une pratique qui consiste à brûler le gaz qui remonte à la surface avec le pétrole sur les sites de production pétrolière. Le recours à cette opération, qui se manifeste par une flamme sortant d'une torchère et s'accompagne d'importantes émissions de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone et le méthane, est justifié par l'absence d'infrastructures de traitement et de transport permettant de commercialiser ce gaz dit « associé » (à la production de pétrole).

Le gaz ainsi gaspillé pourrait pourtant remplacer des sources d'énergie plus polluantes, améliorer l'accès à l'énergie dans certains



des pays les plus pauvres du monde, et assurer à de nombreux autres, la sécurité énergétique dont ils ont tant besoin.

Un découplage progressif et durable

Le rapport révèle d'autre part que les volumes de gaz torché dans le monde ont enregistré une baisse de 3% durant l'année écoulée, atteignant leur plus bas niveau depuis 2010. Ces volumes se sont établis à 139 milliards de m³ de gaz qui ont été torchés en 2022 contre 144 milliards de m³ en 2021. Dans le même temps, la production mondiale de brut a augmenté de 5%, passant de 77 millions de barils par jour en 2021 à 80 millions de barils par jour en 2022.

La Banque mondiale estime dans ce cadre que cette évolution témoigne du « découplage progressif et durable de la production de pétrole et du torchage ».

Trois pays sont à l'origine de la plus grande part de la baisse des volumes de gaz torché constatée en 2022 : le Nigeria, le Mexique et les États-Unis.

Le Nigeria a été le pays qui a contribué le plus à la baisse, en réduisant ses volumes de gaz torché de 1,3 milliard de m³ en 2022, soit une baisse 20% par rapport aux niveaux de 2021.

Cette réduction s'explique en grande partie par la baisse de 14% de la production pétrolière du pays l'an passé. Mais le Nigeria a

également réussi à réduire son intensité de torchage (la quantité de gaz torché par baril de pétrole produit), la faisant passer de 11,8 m³ par baril en 2021 à 11,1 m³ par baril en 2022.

Au Mexique, la production pétrolière est restée relativement stable en 2022, mais le pays a réduit de 13% ses volumes de gaz torché.

De leur côté, les États-Unis ont réduit leurs volumes de gaz torché de 0,8 milliard de m³ (-9% par rapport à 2021), et ont fait passer leur intensité de torchage de 2,1 m³ par baril en 2021 à 1,8 m³ par baril en 2022.

Outre le manque à gagner important résultant du torchage du gaz, la Banque mondiale souligne par ailleurs que les émissions de méthane issues de cette pratique contribuent substantiellement au réchauffement de la planète à court et à moyen terme, puisque que les effets de ce gaz sont 84 fois plus puissants que ceux du dioxyde de carbone en termes de potentiel de réchauffement global (PRG) sur un horizon de 20 ans.

EVALUATION DE LA QUALITÉ DES MANUELS SCOLAIRES

Les résultats présentés aux acteurs de l'éducation

Dans le cadre du projet « Ressources éducatives » financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par l'Organisation des Nations des Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et l'Institut français en partenariat avec la CONFEMEN dans 06 pays pilotes à savoir : Bénin, Burundi, Madagascar, Niger, Sénégal et Togo, un atelier de restitution des résultats de l'évaluation de la qualité des manuels scolaires a été organisé les 30 et 31 mars 2023 à Lomé, en collaboration avec le ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat.

Charles YAO

Cette rencontre a permis de partager avec les acteurs du monde éducatif, les résultats de l'évaluation de la qualité des manuels scolaires réalisée en 2021-2022, tant au niveau régional que national. Il a été aussi question de parapher la Déclaration de Cotonou adoptée le 12 novembre 2021.

L'évaluation de la qualité des manuels scolaires au programme a concerné les manuels du primaire (mathématiques et français) et du 1er cycle du secondaire (mathématiques, français et sciences) des six pays pilotes.

Comme objectifs de cette évaluation, il est prévu l'identification des déficits et écarts de qualité éventuels, ainsi que les ressources à développer

ou à améliorer par niveau d'étude et en fonction des priorités nationales.

Pour Thienta Habibata, cheffe cluster Enseignement et Apprentissage, « les ressources éducatives que sont les manuels scolaires constituent le premier intrant de renforcement de la qualité des enseignements et apprentissages dans les pays d'Afrique. C'est à cet effet que nous sommes là, à la suite d'une évaluation de la qualité des manuels scolaires au Togo, afin de voir dans quelle mesure nous pourrions prendre des dispositions pour renforcer la qualité des manuels pour que les enfants puissent bénéficier d'une éducation de qualité ». Selon le représentant du ministre Kokoroko, l'évaluation de la qualité des manuels scolaires officiels en usage sur son

territoire, au primaire et au collège, est réalisée avec la conviction qu'il existe une forte corrélation entre la qualité des manuels utilisés dans les établissements scolaires et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Pour lui, les efforts consentis par le Togo s'inscrivent dans le cadre des ODD4 et de la feuille de route gouvernementale 2025. « Les résultats de cette évaluation ne manqueront pas de produire des résultats probants qui impacteront nos potentialités en matière de disponibilité et d'accès à des manuels scolaires de qualité », a-t-il ajouté.

L'atelier a aussi servi de cadre pour la proposition d'une feuille de route de mise en œuvre des

recommandations issues des rapports d'évaluation, de discuter des propositions de production et diffusion de ressources éducatives génériques mutualisables.

Il a été également question de promouvoir la Déclaration de Cotonou à travers une signature officielle du ministre de l'Éducation du pays, afin de formaliser la création d'un contexte politique favorable à la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de la qualité des manuels scolaires.

L'évaluation de la qualité des manuels scolaires a été lancée le 11 novembre 2021, à Cotonou au Bénin.

Les ministres de l'éducation des pays participants à

l'activité d'« Evaluation de la qualité des manuels scolaires » du projet « Ressources éducatives » réaffirment leur attachement aux textes fondamentaux visant l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs au niveau africain (Stratégie continentale CESA 16-25 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine) et au niveau mondial (ODD4 du cadre d'action Éducation 2030) et l'engagement de leur pays à poursuivre et à renforcer les réformes des systèmes éducatifs conformément à ces textes fondamentaux en prenant en compte les priorités nationales inscrites dans les plans sectoriels d'éducation, etc.



QUESTIONNAIRE DU MOIS DE MARS

CHAQUE MOIS, GAGNEZ DES LOTS DE LIVRES AVEC LES EDITIONS CONTINENTS EN RÉPONDANT A NOS QUESTIONS !!!

1. Le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire est créée en 1960 en France. Donnez le nom de l'association qui institué cette haute distinction.
2. Combien d'écrivains togolais ont décroché ce prix jusqu'à ce jour ? Donnez leurs noms, les titres de leurs ouvrages primés, les noms des maisons d'édition, les années d'édition, et les années où ils l'ont décroché.
3. Donnez le nom du Président du Jury du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire 2022-2023, ainsi que la liste des huit auteurs finalistes, avec précision sur leurs ouvrages.

Vous pouvez faire parvenir vos réponses avec votre identité complète (Nom & Prénoms), votre adresse et votre numéro de téléphone par mail à l'adresse suivante sur : editionscontinents@yahoo.fr ou via WhatsApp au (+228 99 59 26 29)



LA NOUVELLE
TRIBUNE
Hébergement togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression

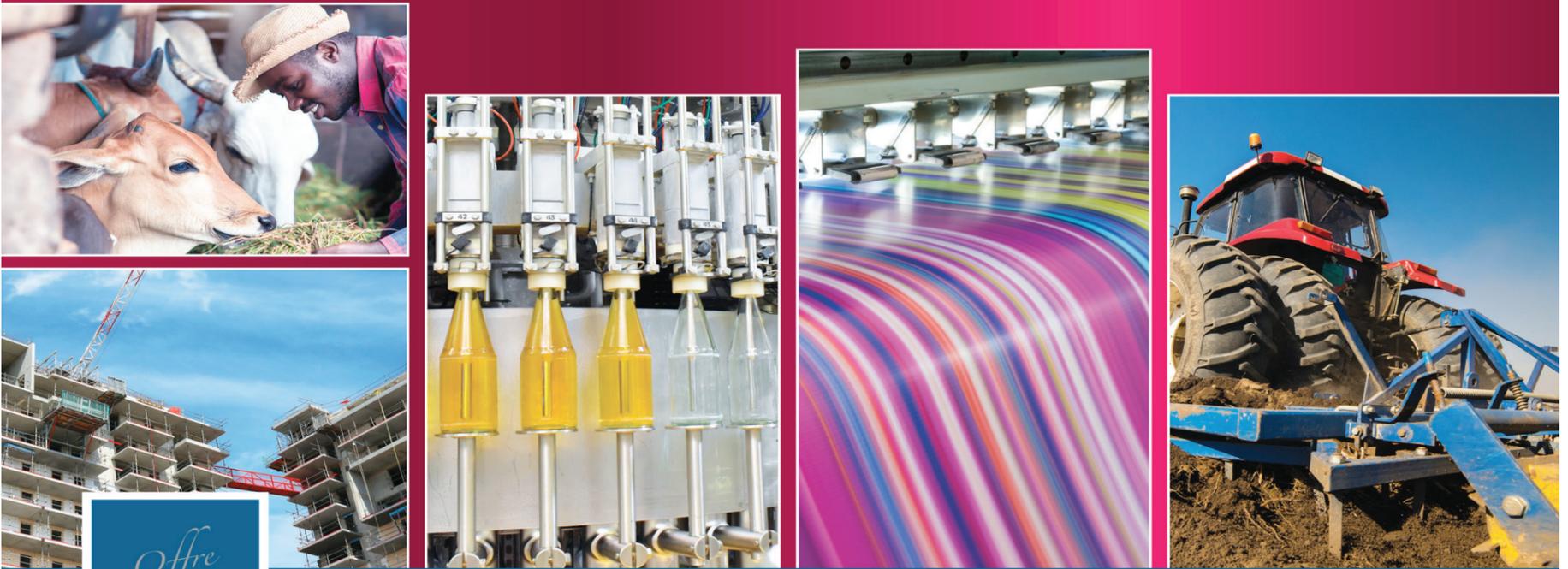
SDR

Tirage

2.500 exemplaires



Pack BUSINESS Pour grandir



Offre
BUSINESS



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



www.boatogo.com